



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



FORMATION MODULE U9 SPECIFIQUE MINEURS



FORMATION MODULE U9- Spécifique MINEURS

Pensez à inscrire vos jeunes éducateurs à la formation qui se déroulera les lundi 21 et mardi 22 octobre en hébergement à LESCHERAINES. Cette session est réservée aux Jeunes de 14 à 17 ans.

Sommaire

• Comité de Direction	p. 2 à 4	• Commission P.E.F.	p. 27
• Trésorerie	p. 5	• Commission des Arbitres	p. 27 à 30
• Commission F.M.I.	p. 5-6	• Commission Statut Arbitrage	p. 30 à 34
• Commission Sportive seniors	p. 6 à 9	• Commission de Discipline	p. 34-36
• Commission des Jeunes	p. 9 à 16	Annexes :	p. 37
• Commission Futsal	p. 16-17	<i>Amendes, Rencontres, Tableau Futsal</i>	
• Commission des Coupes	p. 18 –19	<i>Tableau Statut Arbitrage, Info UNAF Savoie, Tableau responsables</i>	
• Commission Féminine	p. 20- 21	<i>secteurs terrains impraticables</i>	
• Commission Technique	p. 21 à 26		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

Réunion du 7 octobre 2019

Président : M. ANSELME

Présents : Mmes : JULLIARD - LECHALARD

Mrs. : BILLAUD - COHEN - CRESTEE – DESMARIEUX – ELHOMBRE – GACHET - GALLET – JANET - HUNSTEDT – PERROUD - SALINO – SAILE - SOARES – SPADA - VALENTINO

Excusés : Mrs. BAILLY – FONTAINE - GUICHARD – RADOSZYCKI - THENIS

Correspondances reçues

Du 01 au 07 Octobre 2019

Commission des Règlements :

- MODANE Appui de la réserve déposée par le club de MODANE lors de la rencontre de D4 face à ALBERTVILLE 2.
- CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL Appui de la Réserve émise lors du Match 21692836 face à CHAMBERY SPORT 73 équipe 2.
- Appui de la Réserve Technique déposée lors de la rencontre par LA RAVOIRE face à BIOLLAY PRO en Séniors D1.

Commission de Discipline :

Rapports reçus : Rémi LEFEBVRE – Mohamed AYARI – Raphael BRYAND (2) – Secrétaire de BRISON St. INNOCENT – Necmi KOCA – Cherif GUENTRAH – Ali BOUBAKER – Salim ABADAR – Sullivan GARCIA – Benoit DUFONTENY – Adam PASQUIER – Ahamada MADI.

-Mr Jacky MESTACH signale une erreur de carton mentionnée en U17 lors de la rencontre opposant UGINE au G.P.T. de l'EPINE.

Commission des Jeunes :

- DRUMETTAZ-MOUXY confirmation de Labellisation.
- NOVALAISE réception des pièces pour demande LABEL JEUNES.
- AIX LES BAINS concernant le Forfait en U17 du F.C. BAUGES.
- Mr. Cédric RICHARD concernant inscription à Formation Modulaire. Réponse a été faite par Mme Ghislaine RAYNAL.
- MONTMELIAN date proposée pour match en retard U15 Poule D.
- MONTMELIAN lieu de la rencontre U17 Poule B.
- MONTMELIAN lieu de la rencontre U15 A du 13 Octobre 2019.
- F.C. NIVOLET lieu de la rencontre U17 D1 et U15 D2.
- MONTMELIAN lieu de la rencontre U15 A et U15 B du 05 Octobre. (Hors délais)
- DOMESSIN horaire de la rencontre U17.
- CUINES lieu de la rencontre U15 à 8 du 06 Octobre.
- G.P.T. de l'AVANT PAYS SAVOYARD planning des 12 et 13 Octobre en U18 R2 – U17 A et B – U15.



St Alban-Leysse

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leysse

Comptes-Rendus

- F.C. NIVOLET lieu de la rencontre U17 D1 face à CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL. (Hors délais).
- F.C. CHAMBOTTE lieu de la rencontre U17 D2 du 05 Octobre. (Hors délais)
- A.S. NOVALAISE notification horaire rencontre U13 D2 Poule C.
- A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE date de la rencontre U15 D2 remise le 15 Septembre 2019.
- F.C. HAUTE TARENTOISE Planning U9 – U15 – U17.
- AIX LES BAINS lieu de la rencontre U11 du 13 Octobre.
- F.C. CHAMBOTTE planning des rencontres U6 – U9 – U11 – U13 - U15 – U17.
- VAL D'HYERES lieu du plateau U6 du 12 Octobre.
- G.P.T. de l'EPINE lieu de la rencontre U17 D1 Poule B face au F.C. NIVOLET 2.
- AIX LES BAINS concernant le Forfait du F.C. BAUGES en U17.
- LA BRIDOIRE lieu de la rencontre de leurs équipes. (Débrouillées et Débutantes)
- LA ROCHETTE inscription d'une Equipe Féminine U11.
- ST REMY DE MAURIENNE : lieu du plateau U11 du 12 octobre
- AS HTE COMBE DE SAVOIE : horaires des matchs U13
- GP AVANT PAYS SAVOYARD : lieu de la rencontre U17 poule B

Commission Sportive – Coupe – FUTSAL – FEMININE :

- Mr. Alphonse LOMBARD confirmation du score de la rencontre Séniors D3 YENNE face au BOURGET du LAC.
- F.C. BEAUFORTAIN concernant le Forfait face au F.C. BAUGES en Séniors D4 Poule B .
- MODANE renonce à l'indemnité de forfait de BRISON St. INNOCENT lors de la journée du 29 Septembre.
- MONTMELIAN signale une erreur de résultat sur la FMI du 06 Octobre face à CHAMBERY SPORT 73.
- COGNIN demande une modification d'horaire le 13 Octobre face à CHAMBERY SPORT 73 en Séniors D4 Poule A.
- CHALLES LES EAUX accord pour le changement d'horaire avec DOMESSIN.
- Accord entre AIX LES BAINS F.C. et C.A. YENNE pour horaire rencontre Séniors D5 du 06 Octobre.
- MONTMELIAN lieu des rencontres Séniors et Féminines du 13 Octobre.
- AIX LES BAINS planning Séniors du 13 Octobre.
- VAL D'HYERES lieu de la rencontre Séniors D3 Poule B.
- F.C. CHAMBOTTE planning rencontres Féminine et Séniors 2 et 3.
- F.C HAUTE TARENTOISE lieu de la rencontre Féminine.
- Mr. Benoit DUFONTENY concernant rencontre Féminine entre LA ROCHETTE et UGINE.
- ASSOCIATION FUTSAL LA ROCHETTE OLYMPIQUE modification de date du second Tour de la Coupe Nationale FUTSAL.
- L'ODYSSEE FUTSAL date rencontre face à CHARTREUSE GUIERS.
- Mr. Florent LEGUEUX date pour jouer la rencontre face à L'ODYSSEE FUTSAL.
- FUTSAL LAC D'ANNEYCY horaire rencontre face à LE BOURGET UNITED FUTSAL.

Couleur des Maillots : BIOLLAY PRO F.C.

Commission des Arbitres :

- LA RAVOIRE Appui de la Réserve Technique déposée lors de la rencontre face à BIOLLAY PRO en Séniors D1.
- DRUMETTAZ MOUXY réception dossier candidature de Mr. Thomas LUISET.
- UGINE concernant le comportement d'un Arbitre.

Retour Questionnaire : Necmi KOCA – Tolgaham KOCA – Sullivan GARCIA – Abdessamad AIT KHOUYA.

- Mr Mohamed FETTAH certificat médical suite à absence.
- Mr. Mostapha EL BAOUCHI certificat médical suite à absence.



ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès- CHAMBERY

Tél. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@wanadoo.fr

Comptes-Rendus

-Mr. Benoit DUFONTENY demande le remboursement de ses frais non averti de l'annulation d'une rencontre.

-District du CANTAL demande le transfert du dossier de Mr. Mohamed EL MAALOUF.

Accompagnement d'Arbitres : Jean Pierre BUTEL – Michel CHEVALLIER (2) – Arthur VENA. (2) – Denis CRESTEE (2) – Gilles HUNSTEDT (2).

-Indisponibilité : Benoit MISSON.

Courriers Divers ;

-LAURAFoot réception validation de licences pour Commission des règlements.

-LAURAFoot nouvel imprimé de demande de subvention au Conseil Régional.

-LAURAFoot divers versements F.A.F.A. : Chapitre Equipement : aux Mairies de St. PIERRE D'ALBIGNY – LA BATHIE – LE MONTCEL – Chapitre Transport : au club du F.C. NIVOLET.

-F.C. BEAUFORTAIN concernant formation F.M.I.

-Rapport de délégation de Mme. Martine LECHALARD rencontre F.C. HAUTE TARENTEISE face à COGNIN.

Rapports concernant absence F.M.I. : F.C. CHAMBOTTE en U15 D1 Poule A – COGNIN en U17 D2 – DOMESSIN en U15 face à YENNE.

-Réception différentes factures : NOVALAISE (RDF U11) – DRUMETTAZ MOUXY (F.M. U9).

-COGNIN demande facture concernant délégation face à MERCURY.

Réception chèques : UGINE : 150,65€ - MERCURY : 386€.

Comité de Direction

- Le président informe le CD du district du résultat du recours en référé du club de Cognin Sports Football devant le tribunal administratif. Ce club demandait l'annulation d'une décision de la commission de discipline plus une somme de 2 000 €. Le T.A. a rejeté la requête en référé du club de Cognin.

- Nomination de la commission de surveillance des opérations électorales :

Président : Daniel Bartholomé

Membres : Jean-Pierre Dénarié, Laurent Lemaire, Jean-Max Nadaud, Gilles Charra




COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur


La Mairie Technique



  

Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Comptes-Rendus

TRÉSORERIE

7 octobre 2019

Reçu

Chèques

FC MERCURY : 386,00

AS UGINE : 150,65

COMMISSION F.M.I.

7 octobre 2019

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : Rappel de l'obligation de contrôler et de signer la FMI en fin de match par les 2 équipes

Rappel important en cas de défaut de F.M.I.

LE CLUB RECEVANT DOIT AVOIR FEUILLE DE MATCH PAPIER AFIN DE PALLIER A L' ABSCENCE DE FMI

brasserie oucédon
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

Comptes-Rendus

LES CLUBS DOIVENT AVOIR A DIPOSITION EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA FMI :
SOIT LA LISTE DES JOUEURS IMPRIMES
SOIT UTILISER FOOTCOMPAGNON

POUR PERMETTRE LA VERIFICATION DES LICENCES

F.M.I.—Formation

2 formations sur bassin chambérien

Cognin (réalisée)

Nivolet (réalisée)

A ce jour les clubs suivants se sont inscrits :

F C Villargondran

FUTSAL La Rochette

F C QUEIGE : inscription reçue mais message parti dans indésirables (désolé)

Merci à ces clubs de prendre contact avec la commission pour envisager lieu et date de la formation

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52

Responsable D6 : Jérôme SPADA- 06 76 04 25 57

Foot Loisirs : Fabien FONTAINE—Patrick GIFFARD-LEVEQUE

Responsable seniors féminines : Jacky GACHET—06 12 22 99 82

sportive@savoie.fff.fr

7 octobre 2019

Présents : MM. Alain HANS, Jacky GACHET, Jérôme SPADA, Christophe VALENTINO

 C10 BILLON

73330 DOMESSIN
04 76 31 10 27

Comptes-Rendus

Courrier reçu

- MONTMELIAN AF : nécessaire fait
- AIX LES BAINS FC : nécessaire fait
- FC CHAMBOTTE : nécessaire fait
- COGNIN SP : nécessaire fait
- CHALLES SF : nécessaire fait
- VAL D'HYERES : nécessaire fait

- FC BIOLLAY PRO : couleurs maillots

- La Commission prend note du courriel de l'US MODANE.

Le club US MODANE renonce à l'amende pour le non déplacement de l'AS BRISON 2.

Belle sportivité.

Erreur résultats :

D3, Poule A : CA YENNE—ES LE BOURGET DU LAC : 6-5

D4, Poule A : CHAMBERY SPORTS 73 (3) - MONTMELIAN AF 2 : 1-3

Note

Aux clubs et aux arbitres

Vous êtes priés de bien vouloir vérifier les faits de match sur la tablette avant signature.

Note aux clubs

Il est obligatoire de signer la feuille de match avant de partir : rappel avant amende !

Forfait

Journée du 6 octobre 2019

FC QUEIGE : forfait journée

Programmation des matchs en retard

Le 1er novembre 2019

D5, Poule A :

match N° 21693350 : AIX LES BAINS FC 3—AS LA BRIDOIRE 2 à 14h30



Comptes-Rendus

le 3 novembre 2019

D1 :

- match N° 21692437 : UO ALBERTVILLE 1—AS UGINE 1 à 14h30
- match N° 21692436 : MONTMELIAN AF 1—FC HAUTE TARENTEISE 1 à 14h30

D3, Poule A :

- match N° 21692821 : AS LA BRIDOIRE 1—CHAMBERY PORTUGAIS CROIX ROUGE 1 à 14h30

D5, Poule A :

- match N° 21693345 : AS LA BRIDOIRE 2—BIOLLAY PRO FC 2 à 12h15

Amendes

Forfait

D4, Poule B—J3 du 29/09/2019

- match N° 21693225 : US MODANE 2 —AS BRISON ST INNOCENT 2
- Forfait AS BRISON ST INNOCENT. Ce club est amendé de 175 €

Résultats non transmis sur internet le dimanche à 20h00

Suite aux contrôles des heures de transmissions F.M.I., les clubs suivants sont amendés

D2—Journée N° 3 du 29/09/2019 :

- match n° 21692696 : CHAMBERY SPORT 73 (1) - US GRIGNON 1
- CHAMBERY SPORT 73 est amendé de 9 €

D3 Poule A—Journée N° 3 du 29/09/2019

- match N° 21692828 : CHAMBERY SPORT 73 (2) - US PONT DE BEAUVOISIN 2
- CHAMBERY SPORT 73 est amendé de 9 €

D3—Poule B—Journée N° 4 DU 06/10/2019

- match N° 21692969 : ST PIERRE D'ALBIGNY 1—FC ST BALDOPH 1
- ST PIERRE D'ALBIGNY est amendé de 9 €

D5—Poule B—Journée N° 4 du 06/10/2019

- match N° 21765204 : ST PIERRE D'ALBIGNY 2—FC VILLARGONDAN 2
- ST PIERRE D'ALBIGNY est amendé de 9 €

Jean Lain
AUTOMOBILES 

WWW.JEANLAIN.COM

Comptes-Rendus

Urgent - Note aux clubs

Les clubs souhaitant jouer le samedi soir « heure légale 20h00 » doivent le signaler à la Commission Sportive le plus rapidement possible.

Pour jouer à 18 ou 19h00, il faut l'accord des clubs adverses.

Information club et terrain

US LA RAVOIRE : le nouveau stade se nomme : **Stade Marcel Basset**

Stade du Gros Murger : nouvelle appellation devient **stade Jean-Claude ROCCA**.

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :

Suite à la fusion absorption entre les clubs AS HAUTE COMBE et FC STE HELENE, le nouveau club s'appelle dorénavant AS HAUTE COMBE de SAVOIE.

CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL : les matchs se joueront au terrain des MARCHES

[Vous trouverez, en annexe de ce Foot Savoie, le tableau des responsables de secteurs pour les terrains impraticables 2019/2020](#)

COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Cadets – U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41

Minimes – U15 : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78

Benjamins – U13 : Hugues DIETZ - 06 84 83 88 21

Pupilles—U11 : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57-Noël BAILLY— 06 41 42 53 71

Poussins – U9 : Hernani SOARES—06 22 26 47 52

Débutants – U7 : Edouard FROGER—06 10 56 18 18

Membre : Nicolas CAPOCASALE

sportive@savoie.fff.fr

Réunion du 7 Octobre 2019

Présents : Mme Martine LECHALARD, MM. Christophe VALENTINO, Hugues DIETZ, Gilles HUNSTEDT, Jérôme SPADA, Hernani SOARES, Noël BAILLY, Nicolas CAPOCASALE

Comptes-Rendus

U17

Courrier

GR JEUNES EPINE nécessaire fait
FC CHAMBOTTE nécessaire fait
FC HAUTE TARENTEISE nécessaire fait
GAPS nécessaire fait
GR EPINE nécessaire fait

Changements matchs—Week-end du 12 octobre 2019

D1—Poule B :

- **match N° 21825421** : FC HTE TARENTEISE- MONTMELIAN se jouera à BOURG SAINT MAURICE à 15h00

D2

- **match N° 21840160** : GAPS 2- MERCURY se jouera à YENNE à 16h00

- **match N° 21840163** : CHAMBOTTE- AIX, match inversé, se jouera à LA BIOLLE à 16h00

Amendes suite à forfait

D1 Poule B

- **match N° 21825402** : CAM STY JEAN 1—CHAMBERY SPORT 73 du 14/09/2019

Forfait de CHAMBERY SPORT 73

Ce club doit au District : 52 €

D2 :

- **match N° 21840135** : GAPS 2—FC CHAUTAGNE 1 du 14/09/2019

Forfait des clubs GAPS et FC CHAUTAGNE

Les deux clubs doivent chacun au District, pour forfait, la somme de 52 €

- **match N° 21840136** : ST PIERRE D'ALBIGNY 1—FC ST BALDOPH 1 du 14/09/2019

Forfait des clubs de ST PIERRE D'ALBIGNY 1 et FC ST BALDOPH 1

Les deux clubs doivent chacun au District, pour forfait, la somme de 52 €

- **match N° 21840137** : AIX FC 1—FC BAUGES 1 du 14/09/2019

Forfait du FC BAUGES

Ce club doit au District 52 € pour forfait

ALBERTVILLE : forfait général

UO ALBERTVILLE doit au District :

52 € pour 1er forfait

69 € pour 2ème forfait

85 € pour forfait général

Clubs en entente

BOZEL- ES TARENTEISE gérée par ES TARENTEISE

MONTMELIAN, LAISSAUD, LA ROCHETTE gérée par LAISSAUD

VILLARGONDRAN, MODANE, SAINT MICHEL gérée par VILLARGONDRAN

GAPS- YENNE gérée par GAPS

Comptes-Rendus

Terrains

CHAUTAGNE : tous les matchs se jouent à SERRIERE EN CHAUTAGNE

E.S.TARENTOISE : tous les matchs se jouent à NOTRE DAME DE BRIANCON

US LA RAVOIRE : tous les matchs se jouent au stade Marcel Basset—Chemin des Drouilles à LA RAVOIRE

Note aux clubs : URGENT

Les clubs en ententes ou ayant plusieurs terrains sont priés de nous faire parvenir leur planning dans les plus brefs délais.

RAPPEL

Quand une équipe a un plateau U13 avant, les U17 jouent à 16h00 (heure été) et (**15h30 heure hiver**) **SI VOTRE ECLAIRAGE EST HOMOLOGUE**

Vous êtes priés de prévenir le district, l'équipe adverse ainsi que l'arbitre de ce changement d'horaire.

U15

Courrier des clubs

Lieux des rencontres :

FC HTE TARENTOISE, CHARTREUSE, MONTMELIAN, GAPS

D1—Poule A :

- match N° 21842321 : US CHARTREUSE GUIERS 1—FC CHAMBOTTE 1 se jouera à ENTRE DEUX GUIERS, terrain en herbe

- match N° 21842323 : FC HTE TARENTOISE 1—GAPS se joue à AIME

D2—Poule A :

- match N° 21942750 : GAPS 2—US LA RAVOIRE 1 se joue à LA BRIDOIRE

Feuilles de matchs reçues

Journée N° 3 du 29/09/2019

D2—Poule A : US LA RAVOIRE—US DOMESSIN

D2—Poule B : ES DRUMETTAZ-MOUXY—COGNIN SP

D2—Poule D : FC LA ROCHETTE 2—MONTMELIAN AF 2

Inter-poules : CHAMBERY SPORT 73—FC LA ROCHETTE

Journée N° 2 du 22/09/2019

D2—Poule A : FC NIVOLET 3—GRP EPINE 3

Inter Poule : US MODANE—CHAMBERY SPORT 73

Feuilles de match en attente—A faire parvenir pour le lundi 14 octobre 2019

D1—Poule A :

- match N° 21842319 : FC CHAMBOTTE 1—CHAMBERY SPORT 73

Comptes-Rendus

D2—Poule A :

- match 21942745 : US DOMESSIN 1—CA YENNE 1

Modification de rencontres

D2—Poule C :

- match N° 21947450 : FC QUEIGE BEAUFORTAIN 1—CAM ST JEAN 1 se joue le samedi 12 octobre 2019 à 16h00 au stade des Glières à QUEIGE

Poule inter-clubs

La Commission attend les feuilles de match concernant la journée N° 1 du 15/09/2019. A faire parvenir pour le lundi 14 octobre 2019 :

GAPS 1—US MODANE

FC HTE TARENTEISE 1—UOA 1

ou à défaut des explications correspondantes à ces rencontres.

Forfaits—Amendes

D1—Poule B :

Journée N° 1 du 15/09/2019 : match N° 22009917 : UOA est amendé de 52 €
match N° 22009916 : US MODANE est amendé de 52 €

Journée N° 2 du 22/09/2019 : match N° 21842353 : 2ème forfait UOA est amendé de 69 €

D2—Poule A :

Journée N° 1 du 15/09/2019 : match N° 21942737 : GP EPINE 3 est amendé de 52 €
match N° 21942738 : GAPS 2 est amendé de 52 €

D2—Poule B :

Journée N° 1 du 15/09/2019 : match N° 21942768 : CHALLES SF est amendé de 52 €

D2—Poule C :

Journée N° 1 du 15/09/2019 : match N° 21947437 : AS UGINE est amendé de 52 €

D2—Poule D :

Journée N° 1 du 15/09/2019 : match N° 21942828 : MONTMELIAN AF 2 et amendé de 52 €

Journée N° 2 du 22/09/2019 : match N° 21942830 : US LA RAVOIRE 2 est amendé de 52 €

Informations terrains

FC LAISSAUD (entente avec FC LA ROCHETTE) :

FC LAISSAUD 1 en D1, Poule A : joue ses matchs à LA ROCHETTE

FC LAISSAUD 2 en D2, Poule B : joue ses matchs à LAISSAUD

Championnat U15—Niveau 1

Compte tenu du nombre important de retraits d'engagement en Niveau 1 pour évoluer en Niveau 2, la Commission des Jeunes est contrainte de construire une première phase Niveau 1 avec 2 poules de 8 équipes.

Comptes-Rendus

Afin d'augmenter le nombre de rencontres pour chaque équipe (9 au lieu de 7 rencontres), la Commission a décidé d'organiser des rencontres inter-poules qui ne compteront pas dans les classements de la première phase. Lors de chaque journée, les 2 exempts de la poule A rencontrant les 2 exempts de la poule B. Ces rencontres seront arbitrées par des arbitres officiels dans la mesure des disponibilités suffisantes.

Pour ces rencontres Inter Poules, les clubs devront utiliser la F.M.I.

Cette compétition est référencée sous forme de coupe.

Vous la retrouverez dans la rubrique COUPES, elle se nomme : U15 Inter poules Savoie (U15 D1)

Rencontres inter-poules du Niveau 1

Journée 5 -13/10/2019

Gr Epine 1 - Aix 2

Montmélian 1 - Gr Epine 2

Journée 6 -10/11/2019

/

Journée 7 - 17/11/2019

Aix 2 - Chambotte 1

Bozel - Montmélian

Journée 8 - 24/11/2019

Chambotte 1 - Mercury 1

Drumettaz 1 - Bozel 1

Journée 9 - 01/12/19

Mercury 1 - Drumettaz 1

Albertville 1 - Gaps 1

U15 à 8

Reçu feuilles de plateaux

Journée N° 1 du 29/09/2019

Plateau N° 1 : US CHARTREUSE GUIERS

Plateau N° 2 : FC MERCURY

Journée N° 2 du 06/10/2019

Plateau 1 : AS CUINES

U13

Courrier

- FC CHAMBOTTE

Lieux des rencontres du 12 Octobre 2019

FC CHAMBOTTE

Les matchs de D1 Poule B et D3 Poule C :

FC CHAMBOTTE 1 contre CA YENNE 1

Comptes-Rendus

FC CHAMBOTTE 4 contre CAM 1
Se joueront au stade d'ALBENS à 14h00

Les matchs de D2 et D3 Poule A :

FC CHAMBOTTE 2 et 3 contre US LA RAVOIRE 1 et 2 se joueront au stade d'ALBENS à 15h30

D2—Poule C :

- le match AIX LES BAINS 4—US MODANE 1 se déroulera à 12 H 00 au stade Jacques Forestier à AIX

USGM LA BATHIE

Le match de D2 Poule B : US LA BATHIE 1 contre FC HTE TARENTOISE se jouera au stade de LA BATHIE à 14 H 00

Nota : le match de D3 Poule B : en raison du forfait de l'équipe 2 de l'US LA BATHIE, le match suivant est programmé : AS UGINE 2 contre FC HTE TARENTOISE 3 au stade de LA BATHIE à 14H00

Info aux clubs de l'AS UGINE et du FC HTE TARENTOISE en D3 Poule B

L'équipe 2 de l'AS UGINE remplace l'exempt à LA BATHIE : donc le match AS UGINE 2 contre FC HTE TARENTOISE 3 se jouera au stade de LA BATHIE à 14H00

Feuilles de match non transmises—Journée N° 2 du 28/09/2019 :

FC AIX LES BAINS 3 et 4

Amende pour feuille de match non transmise

Les clubs suivants sont amendés de 35 € pour feuille de match demandée et non transmise :

AS BOZEL

CAM ST JEAN

CHAMOIX SPORTS :

Suite à votre forfait, journée N° 1 du 21/09/2019 : CHAMOIX SF 1 contre US PONTOISE 3.

Etant donné que l'équipe de l'US PONTOISE n'ayant pas été prévenue et que celle-ci s'est déplacée à CHAMOIX, vous êtes redevables des frais de déplacement, soit : 65 km à 2,00 = 130 €.

U11

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Pour toute demande faite au DISTRICT seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

La commission ne retiendra plus les demandes émanant des boîtes email personnelles.

« Annulation Plateau »

(Annuaire 2016/2017 page 46 article 26-3)

En cas d'annulation d'un plateau, une confirmation par Mail devra être envoyée au District par le club.

Comptes-Rendus

« Modification des lieux de plateau des clubs organisateurs »

JUMELAGE D2/D3 Secteur OUEST 2:

Plateau du 12/10 à 10H

-Au stade Forestier à Aix

Clubs concernés : LE BOURGET, NOVALAISE

Feuille de plateau Manquante

- Plateaux du 21/09/2019, Club(s) concerné(s) :

- LA MOTTE 1

Merci de l'envoyer avant le Lundi 14/10/2018

- Plateaux du 28/09/2019, Club(s) concerné(s) :

- AIX 1, CAM

Merci de l'envoyer avant le Lundi 21/10/2018

« Info club »

FC LA ROCHETTE : lu et noté. Votre demande sera prise en compte pour votre équipe pure féminine.

Veillez trouver ci-dessous les liens pouvant vous servir pour cette saison.

<https://savoie.fff.fr/simple/calendriers-documents-fa-2019-2020/>

(rubrique PRATIQUES/JEUNES/Calendriers et documents)

U7

- **Plateau U7 (2013) :**

Rendez-vous à 14H00 sur les différents sites pour un début de plateau à 14H30.

Merci aux clubs de prendre contact avec le club accueil pour annoncer le nombre d'équipes sur le plateau. (**Avant Vendredi soir**)

Pour rappel, chaque club doit venir avec la feuille d'effectif afin de la rendre complétée et surlignée avec les enfants présents.

Pour rappel, les informations sur les modifications, sur cette phase d'automne sont disponibles sur le site du district dans l'onglet « Calendriers et documents U7/U9/U11 ».

Enfin, pour rappel :

Le club accueil fournit 4 cages

- Si j'ai une ou deux équipes sur le plateau = 1 cage
- Si j'ai plus de 2 équipes = 2 cages

Comptes-Rendus

- Secteur EST :**

Samedi 12 Octobre - U6 - Formation Modulaire

BASSIN ALBERTVILLOIS	U6
ALBERTVILLE OFC	1
AIGUEBELLE USC	1
MONTMELIAN AF	2
US MODANE	1
FC LAISSAUD	3
LA ROCHETTE FC	0
SAINT PIERRE SPORT	2
UNION SPORTIVE DE GRIGNON	2

TARENTEISE	U6
BOZEL AS	1
ES TARENTEISE	1
FCHT	2
LA BATHIE USGM	3
UGINE AS	2
FC BEAUFORTAIN	1

TOTAL

12

TOTAL

10

Référent du secteur : Jimmy JUGLARET - 06.85.28.16.29 - jjuglaret@savoie.fff.f

Club Accueil

- Secteur OUEST :**

Samedi 12 octobre - U6

CHAMBERY SPORTS 73	U6	AIX LES BAINS FC	U6	US LA RAVOIRE	U6
COGNIN SPORTS FOOT	1	AS LE MONTCEL	3	CHAMBERY SF	3
ENTENTE VAL D'HYERES	1	ESV VOGLANS / AS TRESSERVE	1	ES LE BOURGET DU LAC	1
FC ST BALDOPH	2	FC BAUGES	1	NIVOLET FC	2
JS CHAMBERY	1	FC CHAMBOTTE	2	ES DRUMETTAZ-MOUXY	2
US LA MOTTE SERVOLEX	1	FC CHAUTAGNE	2	US PONTOISE	3
US CHARTREUSE GUIERS	4	AS NOVALAISE	1		
AS LA BRIDOIRE	2	CHALLES LES EAUX SF	3		
	1				
à Vignes	13		14		12

Référent du secteur : Edouard FROGER – 06-10-56-18-18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Club Accueil

COMMISSION FUTSAL

Responsable :

M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

7 octobre 2019

Rappel engagements championnat

A ce jour, les inscriptions par FOOTCLUBS sont terminées.

Comptes-Rendus

Clubs inscrits :

J S CHAMBERY
FUTSAL BOURGET UNITED 2
A FUTSAL ROCHETTE O
U S CHARTREUSE GUIERS
AIX LES BAINS 1
U S LA MOTTE SERVOLEX 1
FUTSAL LAC ANNECY (FLAC)
ODYSSEE
US MONT BLANC PASSY ST GERVAIS

Le calendrier est en ligne
Utilisation de la FMI

Pour les changements de dates ou lieu de gymnase, utiliser FOOTCLUBS

Merci aux clubs de renvoyer très vite par retour de mail les changements qu'ils pourraient avoir par rapport au tableau en annexe.

Coupe de France Futsal

4 Equipes concernées pour le second tour :

A FUTSAL ROCHETTE O contre U S LA MOTTE SERVOLEX
CHARTREUSE GUIERS U S contre VAULX EN VELIN(R2)
GRENAY E S (DEP) contre FUTSAL BOURGET UNITED

Championnat Savoie

Journée N°1

ODYSSEE/LA MOTTE SERVOLEX samedi 16 Novembre 2019 à 18h00

Journée N°2

US MONTBLANC PSG/FUTSAL LAC ANNECY Jeudi 10 Octobre 2019 20h15
FUTSAL BOURGET UNITED2/A FUTSAL ROCHETTE O Jeudi 10 Octobre 2019 21h00
F C AIX/J S CHAMBERY Samedi 12 Octobre 2019 à 20h00
US CHARTREUSE GUIERS/ODYSSEE Dimanche 20 Octobre 2019 à 20h00
U S LA MOTTE SERVOLEX EXEMPT

Journée N°3

FUTSAL BOURGET UNITED2/ F C AIX Jeudi 24 Octobre 2019 à 21h00
ODYSSEE/ J S CHAMBERY Samedi 26 Octobre 2019 à 18h00
FUTSAL LAC ANNECY/ U S LA MOTTE SERVOLEX Samedi 26 Octobre 2019 à 15h00
A FUTSAL ROCHETTE O/ US MONTBLANC PSG Vendredi 25 Octobre 2019 à 21h00
US CHARTREUSE GUIERS Exempt

Comptes-Rendus

COMMISSION des COUPES

Pour tous renseignements concernant les coupes

Contact : Alain SALINO - 06.84.99.51.32

Réunion du 7 octobre 2019

Présents : MM. Alain SALINO, Maurice BILLAUD, Denis CRESTEE

Excusé : M. Alain CLERT

Finale des coupes 2020

Les clubs désirant se porter candidats pour l'organisation de ces finales, doivent adresser leur candidature avant le 31 décembre 2019 à la Commission des Coupes du District de Savoie.

Samedi 4 avril

Finale départementale de la Coupe Nationale Festival pitch U13 sur toute la journée :

3 terrains de foot à 8

Le matin les féminines

L'Après-midi les garçons

Jeudi 21 mai (Ascension)

Finale Coupe U11 C.A. le matin

L'après-midi : finale U13 Coupe Pignier

Finale U13 2ème niveau, Coupe Séralini

2 terrains de foot à 8

Samedi 6 juin

Finales des coupes U15 à 8 ; U15 Coupe Claret ; U17 Coupe Troncy de 13 à 19 heures

Coupe de France—Dimanche 13 octobre 2019 à 14h30

AS UGINE (D1) - BOURG PERONAS (N1)

LA TOUR ST CLAIR (R2) - CAM (R3)

Coupe Laura Foot—Dimanche 13 octobre 2019 à 14h30

NANTUA (R3) - SAVOIE FOOT 2 (R2)

DRUMETTAZ (R3) - AIX LES BAINS (R1)

JS CHAMBERY (R3) - PRINGY (R3)

FC NIVOLET (R3) - ES TARENTOISE (R2)

Comptes-Rendus

Coupe U17—Troncy

26 clubs au départ

10 rencontres

6 exempts : 1/4 finalistes la saison dernière : GROUPEMENT JEUNES EPINE, ES TARENTOISE, FC CHAMBOTTE, GAPS, VOGLANS, MONTMELIAN

1er tour—Samedi 19 octobre 2019

FC CHAUTAGNE—FC BAUGES

FC ST BALDOPH—FC HTE TARENTOISE

USC AIGUEBELLE—AS HTE COMBE DE SAVOIE

AIX LES BAINS FC—COGNIN SP

AS UGINE—FC MERCURY

FC VILLARGONDRAN—FC NIVOLET 2

CHAMBERY SPORT 73—US CHARTREUSE GUIERS

US DOMESSIN—CAM

ES DRUMETTAZ-MOUXY—CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

ST PIERRE—US LA RAVOIRE

Coupe U15—Claret

30 clubs au départ

14 rencontres

2 exempts : FC MERCURY—MONTMELIAN AF : tenant et 1/2 finaliste de la coupe

1er tour—Dimanche 20 octobre 2019

US MODANE—UO ALBERTVILLE

SO-VI-VOGLANS—AS BOZEL

ST PIERRE D'ALBIGNY—US CHARTREUSE GUIERS

CAM—US DOMESSIN

AS UGINE—ES DRUMETTAZ-MOUXY

FC NIVOLET 3—AS CUINES

FC ST BALDOPH—CHAMBERY SPORT 73

AS COMBE DE SAVOIE—AIX LES BAINS FC 2

CHALLES SF—US LA RAVOIRE

US GRIGNON—GROUPEMENT JEUNE EPINE

CA YENNE—FC CHAMBOTTE

FC QUEIGE—GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD

FC BAUGES—FC CHAUTAGNE

COGNIN SP—FC HTE TARENTOISE

Tirage au sort réalisé par M. Gilles HUNSTEDT, responsable du championnat U15

COMMISSION FÉMININE

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

7 octobre 2019

Championnat de Savoie - Saison 2019/2020

Le championnat se déroulera avec une poule de 13 équipes en matchs aller uniquement et se jouera du 22 Septembre 2019 au 22 Mars 2020 puis 3 niveaux avec 4 ou 5 équipes en rencontres aller/retour sauf pour le niveau D3 où il se fera sous forme de plateaux.

Le calendrier est en ligne.

Utilisation de la FMI

Pour toutes demande de report de rencontre, utiliser FOOTCLUB (mini 5 jours avant date de la rencontre initialement prévue)

Information championnat—Dimanche 13 octobre 2019

- le match MONTMELIAN AF—FC CHAUTAGNE se déroulera sur le terrain synthétique du stade de l'île à MONTMELIAN.

Coupe Futsal Féminine - Saison 2019/2020

Rappel des engagements pour la Coupe (par l'intermédiaire de FOOTCLUB)

17 novembre 2019

Appel à toutes les équipes féminines, pensez à essayer de **RESERVER** une journée ou 1/2 journée dans les gymnases de vos communes pour la coupe de Savoie Futsal soit le samedi après-midi soit le dimanche matin soit le dimanche après-midi.

La coupe FUTSAL, se jouant par plateaux jusqu'à la finale. Merci de nous tenir informé de ces réservations par mails au district :

Dates à retenir pour réservations :

11/12 janvier 2020
18/19 janvier 2020
25/26 janvier 2020
01/02 février 2020
08/09 février 2020
15/16 février 2020

Lancement de la pratique U17 F

A ce jour, 6 clubs se sont positionnés sur la pratique U17F (football à 8) :

- FC HAUTE TARENTOISE : 1 équipe

Comptes-Rendus

- ST PIERRE SPORT FOOTBALL : 1 équipe
- US LA MOTTE SERVOLEX : 1 équipe
- ES TARENTEISE : 1 équipe
- FC NIVOLET : 1 équipe
- AIX LES BAINS FC : 1 équipe

D'autres équipes en entente pourraient rejoindre la pratique U17F.

Sont concernées pour ce projet de critérium U17F :

- U14F (nées en 2006)
- U15F (nées en 2005)
- U16F (nées en 2004)
- U17F (nées en 2003)

6 dates sont proposées sur la phase d'automne 2019 (3 séquences de 2 week-ends consécutifs, entrecoupées d'un week-end libre) :

- Le samedi 12 octobre 2019 (à AIME)
- Le samedi 19 octobre 2019 (à ST PIERRE D'ALBIGNY)
LIBRE - VACANCES
- Le samedi 09 novembre 2019 (lieu à définir)
- Le samedi 16 novembre 2019 (lieu à définir)
LIBRE
- Samedi 30 novembre 2019 (lieu à définir)
- Samedi 07 décembre 2019 (lieu à définir)

Les différents documents ont été envoyés aux clubs et aux référents pour une organisation optimale de la pratique U17F :

- Le calendrier des premières échéances (jusqu'aux vacances d'octobre)
- Feuille de critères (à remplir et à renvoyer par le club accueil)
- Feuille d'effectifs (fichier excel personnalisé, plusieurs onglets en bas de la feuille, un par club, à transmettre au club accueil, à chaque critérium)
- Le listing des éducateurs / éducatrices référents dans les clubs

Pour participer et intégrer ces critères U17F, n'hésitez pas à contacter Edouard FROGER (06.10.56.18.18).

COMMISSION TECHNIQUE

7 octobre 2019

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) - jjuglaret@savoie.fff.fr

Comptes-Rendus

Membres de la Commission Technique—2019-2020

Représentant du Comité de Direction : Jean Marc GUICHARD

Samir ALKACHEV — Benjamin ALLART — Abdessalem ARAFA — Damien BILLIET—Guillaume BRANDELY— Christian BROCHE — Thomas COSTE — David COURRIER — Philippe DHERBEYS — Rafik ES-SLASSI—Olivier FRESCHI - Yoann FURCY — Cédric GAUTHIER — Kamel HOUNA—Roger KAPUNDJU — Bertrand LECONTE —Jean Christophe LECOQ — Alain PAWELEC—Julien PERNEY — Julien PEULTIER — Marc ROULET — Jonathan SERENA —Mickaël SERRA—Lionel TROLLIET — Romain VERGER

Formations saison 2019—2020

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2019-2020, en passant par le site du District. Toutes les formations 2019-2020 sont en ligne et accessibles pour inscription. Un tableau récapitulatif des dates des formations est en ligne sur le site du District (rubrique formation).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants de d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formations saison 2019-2020

- Formation Modulaire U7—Priorité aux candidats Savoyards

Date : le samedi 12 Octobre 2019 sans hébergement

Lieu : LA BATHIE

Coût : 25€ (candidats licenciés en Savoie) - 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 9

Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)

Guillaume DUPUIS (VIVIERS VOGLANS)

Dominique GALLASSO—Michel CODINA—Didier THIERBAUT (ES DRUMETTAZ MOUXY)

Marine PORRAZ (ST PIERRE D'ALBINGY)

Benoit TAKIS—Jean Baptiste MUHET BOUCHET— Grégory MARCHIORI (FC LAISSAUD) (en attente de confirmation de licence)

Tous les candidats ont reçu la convocation par mail avec copie aux clubs

Comptes-Rendus

- Certification CFF3

Date : mardi 15 octobre 2019 en soirée

Lieu : Stade des Barillettes

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Corentin DUPASQUIER (US PONTOISE)

ROTHIER Jérémy (AS GRESIVAUDAN)

Les candidats ont reçu les thèmes et la convocation

- Formation Module Mineurs U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Lundi 21 et mardi 22 octobre 2019 avec hébergement

Lieu : Lescheraines

Coût : 60€ (candidats licenciés en Savoie) - 120€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 7

Malo GUEZEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Fernando BATTUZ (US CHARTREUSE GUIERS)

Thomas BABOULAZ—Louison BLANC—Peyo GAULIARD—Ewen ROBIN (ES DE MANIVAL A ST ISMIER)

Thomas HENRIOT (US LA MOTTE SERVOLEX en attente de confirmation de licence)

- Formation Educateur Gardien de But, module Découverte—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : le samedi 26 Octobre et vendredi 1er novembre 2019 sans hébergement

Lieu : ST PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 11

Rémi MONACHON (FC DU NIVOLET)

Christian AHAMADA (CHAMBERY SPORT 73)

Benjamin FAVERO—Grégory CONSTANTIN (USGM LA BATHIE)

Quentin FOURNIER (ES DRUMETZ MOUXY)

Sébastien CHEVASSU—Vincent JEANDET (ES TARENTEISE)

Julien GUESNET (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Sébastien COSTA (US MODANE)

Lucas THIBAUD (LAISSAUD)

Cédric BELINGHERI (LE BOURGET DU LAC)

- Certification CFF2 **Attention 2 groupes sont constitués et dates modifiées**

Date : **Mercredi 6 novembre 2019**

Lieu : MONTMELIAN—RDV à 17h15 précises

Inscriptions reçues : 4

Théodore MOUDERY—Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)

Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Date : **Jeudi 7 novembre 2019**

Lieu : AITON—RDV à 17h15 précises

Inscriptions reçues : 4

Alexis PORRAZ (MONTMELIAN AF)

Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTEISE)

Chahin BOUFAMA (US LA RAVOIRE)

Joffrey PAUTOT (AS BOZEL)

- Formation Module U13 (FOOT à 8)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Comptes-Rendus

Inscriptions reçues : 8

Hervé FERROUD PLATTET (FC BAUGES)
Margaux GAILLARD—Pauline PERRIN (US LA MOTTE SERVOLEX)
Yassine GUERDANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)
Jean Marc KOUIDER—Damien SADOUX (ST PIERRE SPORT)
Rémi PATISSIER (FC LA ROCHETTE)
Mickael VEZOUL (US CHARTREUSE GUIERS)

- Formation CFF3 Bi-départementale—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : du lundi 18 au jeudi 21 novembre 2019 avec hébergement

Lieu : à définir (HAUTE SAVOIE)

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Tarik MASTOUR (FC DU NIVOLET)
Mehdi BEN SEDIRA—Tanguy SIMILLE (FC HAUTE TARENTEISE)
Johan MOINIER (FC MERCURY)
Sylvain MARCHAND (FC CHAMBOTTE)
Bouchaib BELAHSEN (UO ALBERTVILLE)
Frédéric MANCONE (MONTMELIAN AF)
Ludovic JOURNET (FC CHAMBOTTE)

- Certification CFF1

Date : mardi 19 novembre 2019 en soirée—**Lieu** : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Kassandra BABOULAZ—Lisa RUBAUD (FC DU NIVOLET)
Charlotte MESSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

- Certification CFF4

Date : mardi 10 décembre 2019 en soirée

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 5

Mickael AMITRANO—Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)
Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)
Benjamin PORTE (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)
Florian SONNERAT (GFA RUMILLY VALLIERES)

- Formation Module U15 (FOOT à 11)—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75€ (candidats licenciés en Savoie) - 150€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Hervé VERNIN (FC BAUGES)
Manon BERTHAUD (CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN)

- Formation CFF4—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 11, 12, 25 et 26 janvier 2020 sans hébergement

Lieu : District de Savoie de Football—CHAMBERY

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 6

Benjamin FAVERO—Mireille FAVRE (US GM LA BATHIE)

Comptes-Rendus

Abderrazak LAKHRISSI (US GM LA BATHIE)
Rafik ES SLASSI (AIX FC)
Aymene BENMAHAMMED (LYON CROIX ROUSSE F.)
Aurelien ROUBY (MUROISE F-ST BONNET DE MURE)

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : les 18, 19 janvier, 1er et 2 février 2020 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 11

Seydi OZBINAR (MONTMELIAN A)
Ilter SASMAZER (FC DU NIVOLET)
Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)
Ugo ABREAL—Lucas TILLIER (AS NOVALAISE)
Mourad NASRALLAH (SP COGNIN)
Benjamin LESCA (AIX FC)
Romain COMMITO (ES DRUMETTAZ MOUXY)
Anthony NELLIO (JS CHAMBERY)
Bachir BOUAFFOU (UO ALBERTVILLE)
Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

- Certification CFF2

Date : jeudi 13 février 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Johan MOINIER (FC MERCURY)
Benjamin PONTE (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)
Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

- Formation CFF2—Bi-départementale

Date : du 5 au 8 mars 2020 avec hébergement

Lieu : YENNE (clos des Capucins)

Coût : 210€ (candidats licenciés en Savoie) - 420€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 8

Benjamin FAVERO (US GM LA BATHIE)
Sébastien AJOVALASIT—Ernest PICQUE (AS CUINES)
Killian ARNOULT—Yoan BESCOND—Romain COMMITO (ES DRUMETTAZ MOUXY)
Mamadou DIALLO—Kouna OUEBRAOGO (UO ALBERTVILLE)

- Certification CFF3

Date : mardi 7 avril 2020 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 3

Théodore MOUDERY (FC DU NIVOLET)
Omzade ALI HOUMADI (JS CHAMBERY)
Christophe DUVIVIER (AIX FC)

- Certification CFF1

Date : samedi 18 avril 2020

Lieu : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Comptes-Rendus

Inscriptions reçues : 2

Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

- Formation Module Mineurs U11—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : Lundi 20 et mardi 21 avril 2020 avec hébergement

Lieu : Lescheraines

Coût : 60€ (candidats licenciés en Savoie) -120€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Marian TRUTALLI (US MODANE)

- Certification CFF2

Date : jeudi 7 mai 2020 - **Lieu** : à définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Fabrice RELA—Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

- Formation CFF3

Date : les 6, 7, 13 et 14 juin 2020 sans hébergement—**Lieu** : à définir

Coût : 150€ (candidats licenciés en Savoie) - 300€ (candidats licenciés hors département)

Inscriptions reçues : 2

Morgan TARDY (FC DU NIVOLET)

Benjamin PONTE (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

- Certification CFF1

Date : mardi 9 juin 2020 en soirée—**Lieu** : à Définir

Coût : 50€ (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Cédric DESBRINI (US LA BATHIE)

PES des Vacances de Toussaint

PES U14 Génération 2006 :

Dates : 3 listes de joueurs convoqués

- le jeudi 24 octobre 2019 de 9h30 à 16h30 à ST PIERRE D'ALBIGNY
- Le vendredi 25 octobre 2019 de 8h45 à 12h00 à ST PIERRE D'ALBIGNY
- Le vendredi 25 octobre 2019 de 13h45 à 17h00 à ST PIERRE D'ALBIGNY

Toutes les listes des joueurs convoqués sont en ligne sur le site du District et ont été envoyées aux clubs sur l'adresse officielle « laura foot »

Nous rappelons que tous les joueurs convoqués sont considérés présents, en cas d'ABSENCE, merci de nous prévenir OBLIGATOIREMENT

PES U13 Génération 2007 :

Date : Mardi 29 Octobre 2019 de 9h30 à 16h30

Lieux : LA MOTTE-SERVOLEX (lieu à confirmer) et MONTMELIAN

Toutes les listes des joueurs convoqués sont en ligne sur le site du District et ont été envoyées aux clubs sur l'adresse officielle « laura foot »

CAF :

Date : Mercredi 30 octobre 2019 de 9h30 à 17h00 à ALBERTVILLE

COMMISSION P.E.F.

7 octobre 2019

Le Programme Éducatif Fédéral fait sa rentrée pour cette nouvelle saison.

Pour harmoniser le projet au sein du département, une réunion aura lieu **le Jeudi 17 Octobre** au District de Savoie. Cette réunion est destinée à l'ensemble des clubs du département.

Merci de remplir ce formulaire pour prévenir de votre présence :

https://docs.google.com/forms/d/1JtpTsd_9EIkF6KZjBKWrlorWf16CBkmKdthlgf-hpsQ/edit

(Rubrique « Technique » puis « PEF »)

Pour cette saison 2019-2020, des nouveaux documents ont été conçus pour vous avec :

- Fiche Action 2019-2020
- Planification PEF 2019-2020

(Rubrique « Technique » puis « PEF »)

Merci d'utiliser ces nouveaux outils pour vos actions.

Une page, sur le site, sera consacrée aux retours des fiches actions + planification des différents clubs.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la commission PEF du département :

- Paulette Guyot – district@savoie.fff.fr
- Jimmy Juglaret – 06 85 28 16 29 – jjuglaret@savoie.fff.fr

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52

Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18

Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du lundi 07 octobre 2019

Comptes-Rendus

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Christophe DUPAYS, Gérard SOTO, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON

Excusés : Luc ALIX, Jérôme FALETTI

Félicitations

**Les membres de la Commission des Arbitres, son Président
présentent leurs sincères félicitations à notre collègue M. Mohamed DAIF et sa petite famille pour la naissance de sa petite Mayssa.**

CONVOICATIONS ARBITRES et CLUBS

Convocation de M. Mehmet YLMAZ (arbitre) le lundi 14 octobre à 19h00 pour affaire le concernant
Sont également convoqués pour le club de LA ROCHETTE : Le président du club, le référent Arbitre ou un dirigeant

Convocation de M. Issam DAHOU (arbitre) le lundi 14 octobre à 19h30 pour affaire le concernant
Sont également convoqués pour le club d'ALBERTVILLE : Le président du club, le référent Arbitre ou un dirigeant

Convocation de M. Abderraouf BOUKHALFA (arbitre) le lundi 14 octobre à 20h00 pour affaire le concernant
Sont également convoqués : Match D4, du 29 septembre 2019, JEUNE de MAYOTTE 73 contre DOMESSIN
*Club: JEUNES DE MAYOTTE : M. Yoann COURCHET (Capitaine), Omar ABOU (Entraîneur), Mouhamadi ABDOU (Délégué et Président du club),
*Club de DOMESSIN : M. Wilfried TOUQUETIL (Capitaine), M. Jean-Pierre FAVIER (Entraîneur), M. Yohann BERNARD-BRET (Président)

Courriers

-M. Mostapha EL BAOUCHI (indépendant), certificat médical (justificatif d'absence sur désignation du 22 septembre)
-M. Mohamed FETTAH (MONTMELIAN), certificat médical (indisponibilité du 05 au 26 octobre 2019)
-M. Fabrice CLAPPIER (Président du club de LA RAVOIRE), réserve technique match (LA RAVOIRE –BIOLLAY PRO)
-Florian SOLTERMANN (Responsable technique du club d'UGINE), faits sur la rencontre de D1 (UGINE-MONTMELIAN)
-M. Benoît DUFONTENY (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL), demande de remboursement de frais de déplacement sur match de D4 : MODANE – BRISON ST INNOCENT), Forfait du club de BRISON II du 29 septembre 2019

Questionnaire de début de saison : M. Sullivan GARCIA (AIGUEBELLE) : Mrs Necmi KOCA (indépendant), Tolgahan KOCA (LA MOTTE SERVOLEX), Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH),

Accompagnement, Contrôle

-M. Denis CRESTEE contrôle sur M. Vincent HENRI (MODANE), du 05 octobre 2019
-M. Denis CRESTEE contrôle sur M. Jason BOUCHER (MONTMELIAN), du 06 octobre 2019
-M. Arthur VENA accompagnement de M. Hakim MAHMOUDI (TARENTEISE), du 06 octobre 2019
-M. Arthur VENA contrôle de M. Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), du 29 septembre 2019
-M. Gilles HUNSTEDT contrôle de M. Cherif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), du 06 octobre 2019
-M. Gilles HUNSTEDT contrôle de M. Abdelhaziz MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), du 05 octobre 2019
-M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M. Julien VAREILLE (LA MOTTE SERVOLEX), du 29 septembre 2019

Comptes-Rendus

- M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Matéo JEULAND (LA ROCHETTE), du 06 octobre 2019
- M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Youssef TIJANI (NOVALAISE), du 05 octobre 2019
- M. Mohamed FETTAH accompagnement de M. Remi LEFEBVRE (HAUTE COMBES), du 05 octobre 2019
- M. Mohamed FETTAH accompagnement de M. Mathieu VARRET (NIVOLET), du 06 octobre 2019

Ecole d'Arbitrage OCTOBRE 2019

Ecole d'Arbitrage, Saison 2019 – 2020

1ère session

Vendredi 18, Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2019,

Lieu à ST FRANCOIS DE SALES

et

Samedi 26 octobre 2019

au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE à CHAMBERY

pour l'Examen Final (1ère session de Formation Initiale d'Arbitrage)

Note aux clubs :

Vous pouvez dès maintenant inscrire vos candidats (es) pour la FORMATION avec hébergement

Candidatures reçues : 20

- Melle Rivka GACHET (QUEIGE BEAUFORT)
- Melle Mélanie GUIGAZ (LA MOTTE SERVOLEX)
- Mme Jessica VACHET (AIGUEBELLE)
- M. Benoît TASSARD (CŒUR DE SAVOIE)
- M. José DA SILVA MATOS (BRISON ST INNOCENT)
- M. Oussama BENSEGHIR (BRISON ST INNOCENT)
- M. Nicolas MASSEBOEUF (MERCURY)
- M. Thomas LUISET (DRUMETTAZ)
- M. Dominique GALLASSO (DRUMETTAZ)
- M. Kilian GROS (indépendant)
- M. Jean-François PERROUSE (DOMESSIN)
- M. Franck GIANESELLO (LA CHAMBOTTE)
- M. Hocine BENERGHOUT (LA RAVOIRE)
- M. Teddy HEITZMANN (LA MOTTE SERVOLEX)
- M. Loïc BELLABARBA (TARENTEAISE)
- M. Bilal CHAFAI (MERCURY)
- M. Mohamed ACHALHI (JS CHAMBERY)



-Prévision : Club du FC NIVOLET (3 candidates)

TEST PHYSIQUE RATTRAPAGE



Clubs et Arbitres

A noter

Le MODULE DE RATTRAPAGE se déroulera le samedi 19 octobre à LESCHERAINES, lors de la formation Initiale d'Arbitrage à LESCHERAINES, Stade des BAUGES à 9h30

Comptes-Rendus

Les arbitres convoqués sont :

Mrs Yanis BENMAIZA (indépendant), Florent BURLLOUX (MERCURY), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Christophe LAZARET (CHALLES LES EAUX), Gérard SOTO (LA RAVOIRE), Jacky MESTACH (MODANE), Laurent CABY (MONTMELIAN), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Fabrice HAND (MONTMELIAN), Youssef LAHMIDI (HAUTE COMBE), Sauveur MICALLEF (indépendant), Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Gilles DUFONTENY (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL), Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE), Zohier CHELLOUG (indépendant), Benoit DUFONTENY (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL), Mustapha EL BOUACHI (indépendant), Ramzi EL BOUACHI (LA CHAMBOTTE), Francesco MARCHESE (GRIGNON), Mehmet YLMAZ (LA ROCHETTE), Mohamed SAHLI (CHAMBERY J S), Damien BOUCHER (MONTMELIAN), Lilian CHARON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL), Marvyn MILLERA FERRIZ (VOGLANS), Adam PASQUIER (ST JULIEN MONT DENIS), Bertille VANLERBERGHE (YENNE), Jules DJIVAS (HAUTE TARENTEISE), Sandro MILITO (ST PIERRE SPORTS), Adel MAHIOU (CHAMBERY J S), Mathieu VARRET (NIVOLET)

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

PV du 30 Septembre 2019

Présent : **Denis CRESTEE**

Courrier

ENT.VAL D'HYERES : Nous informe de l'indisponibilité de Mr KALOUL Kais cette saison pour des raisons professionnelles.

F.C.MERCURY : Demande à ce que Mr GIGUET Thierry, représente le club pour la saison 2019/2020.

Réponse :

Dans l'attente du courrier de Mr GIGUET Thierry, revenant à l'arbitrage après deux ans d'absence, la Commission du Statut de l'Arbitrage donne son accord.

Compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2019

Président : M. Denis CRESTEE

Présents : Mrs. Daniel DESMARIEUX, Luc ALIX, Daniel MAILLAND-ROSSET, Patrick GALLET, Claude XAIS

Consultants : Mrs. Christophe DUPAYS - Jérôme FALETTI

Comptes-Rendus

INDISPONIBILITES 2019 - 2020

- M. ALLOMBERT-BLANC Alexis (COGNIN)
- M. BOUJHANJER Zakaria (COGNIN)
- M. LAKEHAL Mounir (COGNIN)
- M. CALI Brian (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
- M. DUFONTENY Tanguy (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
- M. KALAYCI Enes (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
- M. MAMPOUYA Séraphin (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
- M. CONDEMINE Joseph (LES BAUGES)
- M. DEBRITO FERREIRA Antonio (CHAUTAGNE)
- M. KAHOUL Yassine (BRISON STE INNOCENT)
- M. TRUTALLI Marian (MODANE)
- M. BOURBIA Jessim (LA MOTTE SERVOLEX)
- M. GOKSEN Bectas (C A MAURIENNE)
- M. KALOUL Kais (VAL D'HYERES)

PAS DE DEMANDE de LICENCE et DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

- M. ARKA Adil (CHAMBERY JS)
- M. EL MAALOUF Mohamed (CHAMBERY JS)
- M. BENONIE Emeric (COGNIN)
- M. KAHRAMAN Zafer (NIVOLET)
- M. GAHZI Kamal (indépendant)

PAS DE DEMANDE de LICENCE ARBITRE

- M. KAHOUL Kais (VAL D'HYERES)
- M. N'GUEWO Arnaud (LA MOTTE SERVOLEX)

PAS DE DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

- M. KAHOUL Kais (VAL D'HYERES)

ARRET Saison 2019-2020

- M. EL MAHROUG Djilali (LA RAVOIRE)
- M. JOURDAIN Jordan (LA RAVOIRE)
- M. CARPENTIER Dylan (LA RAVOIRE)
- M. ALESSANDRIA Robert (TARENTOISE)
- M. BOURQUIN Clément (DOMESSIN)
- M. JANET Patrick (CHAMBERY JS)
- M. LOPES Philippe (ST PIERRE SPORTS)
- M. LEGER Nicolas (STE HELENE-HAUTE COMBE)

Comptes-Rendus

ARBITRE MUTATION vers autre District

- M. BENSAL Samir (District de HAUTE SAVOIE – PAYS DE GEX)
- M. GUNES Muhamet (District de HAUTE SAVOIE – PAYS DE GEX)
- M. GROS Anthony (District de l'HERAULT)

ARBITRE MUTATION vers notre District

- M. FOUGERARD Corentin (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

En attente de décisions de la ligue, concernant les arbitres qui souhaitent changer de club:

- M. KUBALA Pierrick (voir Statut de l'Arbitrage Ligue du 19/09/2019)
- M. EL BAOUCHI Mostapha (voir Statut de l'Arbitrage Ligue du 19/09/2019)
- M. LAMBERT Maxime (voir Statut de l'Arbitrage Ligue du 19/09/2019)

BILAN AU 01/10/2019

ARRET	8
MUTATION	4
INDISPONIBILITES	14
PAS DE DOSSIER	8
TOTAL	34

ARTICLE 41- OBLIGATION DES CLUBS AU STATUT DE L'ARBITRAGE

- NATIONAL 3 : 5 arbitres Majeurs dont 2 arbitres de plus de 21 ans
Régional 1 : 4 arbitres Majeurs dont 2 arbitres de plus de 21 ans
Régional 2 : 3 arbitres Majeurs dont 1 arbitre de plus de 21 ans
Régional 3 et Départemental : 2 arbitres Majeurs dont 1 arbitre de plus de 21 ans

-Equipe Régionale et Régionale 2 Futsal: 1 arbitre spécifique futsal (Les clubs futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11

- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autres championnats féminins: 1 arbitre

- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre

- Dernier niveau de district : pas d'obligation

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

a) le championnat national des U19

b) le championnat national des U17

c) L'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par trois arbitres) : U 19, U 17, U 16 ou U 15,

⇒ **2 JEUNES ARBITRES**

Comptes-Rendus

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) Le championnat de Ligue suivants (dirigé par un arbitre) : U 18, U 17, U 16, ou U 15,
- b) L'un des championnats de Ligue suivants : U 15 ou U 14 à compter de la saison 2019/2020
- c) **le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)**
⇒ 1 Jeune Arbitre

Pour les groupements de jeunes : pour les obligations relatives aux équipes du Groupement, l'un au moins des clubs le composant devra être en règle avec les obligations du statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres.

Pour les ententes (à compter de la saison 2020/2021) : l'entente devra avoir au moins l'un des clubs qui la compose en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.

Nota:

Pour représenter le club au statut aggravé de Ligue, le jeune arbitre peut avoir 13 au moins à 21 ans au plus au 1er janvier de la saison concernée.

STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2019/2020 (article 41 FFF et 14 LRAF)

Arbitres seniors majeurs (Statut LAuRA Foot)

Seniors: Nés au plus tard le 31 Décembre 1998

Jeunes Arbitres (13-21 ans au 1er Janvier de la saison en cours)

Nés entre le 1er Janvier 1999 et le 31 Décembre 2006

Majeurs: Avoir 18 ans au 1er Janvier 2020

Nés au plus tard le 31 Décembre 2001

Article 34

1. Les arbitres ont obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées minimum à diriger est de 18 pour les arbitres seniors et 15 pour les jeunes arbitres (1 journée va du lundi au dimanche inclus) dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat.

Date limite des examens théoriques :

Adultes et Jeunes Arbitres: 31 janvier de la saison en cours, sachant qu'après leur réussite, il devront représenter leur club, diriger 9 journées minimum pour un arbitre sénior et 7 journées minimum pour un jeune arbitre sauf impossibilité laissée à l'appréciation de la commission compétente.

2. Si au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours.

Toutefois, un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club, respectant le minimum exigé pour couvrir son club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé. Plusieurs arbitres ne peuvent compenser le minimum exigé pour un seul et même arbitre sur une saison. Un seul et même arbitre ne peut pas compenser les minima exigés pour plusieurs arbitre sur une saison.

S'il n'a pas satisfait à l'obligation de nombre de matchs la saison suivante, il est considéré comme ne faisant plus partie du corps arbitral.

Comptes-Rendus

Encouragement au recrutement d'arbitres féminines:

Le club qui pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage au moins une arbitre féminine, qu'il a amenée lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet "mutation" dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles organisées par la LAuRAFoot, y compris pour les tours de coupes nationales organisées par la LAuRAFoot.

Les listes des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 1er juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.

Les clubs ne disposant pas lors leur engagement dans les compétitions officielles du nombre d'arbitres en activité, prévu par les statuts fédéral et aggravé, sont donc invités à faire connaître au District les candidatures d'arbitres pour qu'ils satisfassent aux examens théoriques.

Clubs de Ligue:

Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Voir en annexe, la situation des clubs au 30 Septembre 2019- du Statut de l'Arbitrage (District) pour la saison 2019/2020.

A ce jour **07** clubs ne sont pas en règle avec le Statut de l'Arbitrage.

Les clubs ont jusqu'au 31 janvier 2020 pour se mettre à jour.

Les Membres de la Commission du Statut de l'Arbitrage restent à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

deniscrestee@wanadoo.fr

Port : 06/19/55/65/13

COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 7 octobre 2019

Présents : Pascal ELHOMBRE – Patrick GALLET – Magalie JULLIARD
Gérard BOUVIER - Pierrette CATANIA - Jean GENIER – Mario LAURENCIN

Excusés : Daniel BARTHOLOME - Mohamed DAIF

Comptes-Rendus

Félicitations

La commission de discipline souhaite la bienvenue à la petite Mayssa, fille de Mohamed DAIF.
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NOTE AUX CLUBS

La commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est possible de venir consulter les rapports d'arbitres, le lundi, au District de Savoie de Football, entre 17 heures et 18 heures, en présence d'un membre de la commission de discipline.

La commission de discipline rappelle et insiste sur le point suivant : tout courrier envoyé doit être identifié avec l'en-tête du club.

Information

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

(voir page suivante)

Comptes-Rendus

Extraction sanctions suspensions fermes-Com. Discipline-7 Octobre 2019						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
07/10/2019	D4	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	29/09/2019	Auto + 1 match avec sursis	30/09/2019
07/10/2019	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	29/09/2019	2 MF dont Auto	30/09/2019
07/10/2019	D1	Joueur	AIX F.C.	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	29/09/2019	Auto suffisant	30/09/2019
07/10/2019	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D4	Entraîneur	ENT.S. CHANAZ	29/09/2019	2 Matches Fermes	14/10/2019
07/10/2019	D5	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	29/09/2019	1 Match Ferme par révoc sursis	14/10/2019
07/10/2019	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D4	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	29/09/2019	4 MF dont Auto	30/09/2019
07/10/2019	MINIMES U15 D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	29/09/2019	Auto suffisant	30/09/2019
07/10/2019	CADETS U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	28/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D4	Joueur	FC BEAUFORTIN QUEIGE	29/09/2019	Auto suffisant	30/09/2019
07/10/2019	D4	Joueur	U.S. DOMESSIN	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	29/09/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	14/10/2019
07/10/2019	D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	29/09/2019	3 MF dont Auto	30/09/2019

Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- Amendes
- Rencontres
- Tableau Futsal
- Tableau Statut Arbitrage
- Information UNAF
- Tableau responsables secteurs terrains impraticables

Récapitulatif des engagements en cours

Echéancier engagements par Footclubs

<u>Catégories</u>	<u>Prix</u>	<u>Date limite d'inscription</u>
Futsal		
Coupe de Savoie (Seniors à U13)	(gratuit)	17 Novembre 2019